



## Conversation européenne #7

22 novembre 2018

### Défense européenne : une armée pour défendre quoi ?

**Simona Pronckutė**, Ancienne assistante principale du Secrétaire général adjoint de l'OTAN pour la diplomatie publique

**Manuel Lafont Rapnouil**, Directeur du bureau parisien du European Council on Foreign Relations (ECFR)

**Edouard Gaudot**, Membre du Comité d'orientation d'EuropaNova, modérateur

**Edouard Gaudot** introduit la soirée en rappelant que l'objectif des conversations européennes est de faire du sujet européen un sujet banal de discussion. Le débat qui nous concerne aujourd'hui est celui de la défense européenne. Si le sujet existe depuis 1954 avec le projet de CED, il a pris au cours des dernières années une deuxième jeunesse. Une des raisons de ce regain d'intérêt pour la défense européenne et les questions sous-jacentes (industries, etc.) est l'action de la Commission européenne et de son président, Jean-Claude Juncker, qui a remis à l'ordre du jour la question d'une armée européenne.

**Manuel Lafont Rapnouil** établit tout d'abord un état des lieux de l'Europe de la défense. La construction européenne a redémarré notamment sur la défense, chose qu'on n'aurait pas envisagée il y a quatre ans. Nous sommes actuellement dans une phase où les questions de sécurité et de défense ont pris une place très importante dans l'agenda. Il y a un consensus au sein des différentes institutions (nationales ou européennes) sur l'évaluation de la menace. Il s'agit toujours du terrorisme, mais aussi de menaces plus traditionnelles avec des groupes armés et des puissances étatiques menaçant les intérêts européens à ses frontières. Le spectre d'inquiétude peut grandir encore du fait du retour des armes de destruction massive. En outre, on observe une transformation des conflits armés : les acteurs « faibles » se servent de l'asymétrie en leur faveur, tandis que les acteurs « forts » se renouvellent avec la guerre « hybride », comme l'a fait la Russie en Ukraine par exemple. La menace évolue avec les nouvelles technologies, comme le cyber ou l'intelligence artificielle, et surtout avec leurs nouveaux usages.

L'ensemble du système international de sécurité collective s'est par ailleurs transformé, provoquant ainsi davantage d'incertitude. L'expert rappelle que la posture des États-Unis en termes de sécurité et de défenses a changé. L'Europe devient moins centrale et stratégique, ce qui explique leur volonté d'un partage du fardeau. Il y a eu au cours des cinq dernières années une véritable redistribution de la puissance, ramenant la Chine et la Russie au premier plan, et augmentant les marges de manœuvre des puissances moyennes. Pendant ce temps, l'idée d'un ordre multilatéral, coopératif et fondé sur des règles, est remise en cause, en matière de sécurité comme sur le reste. Dans ce contexte, les Européens ont commencé à avancer sur la défense européenne. Trois exemples peuvent être soulignés :

-Développement des capacités militaires (équipements, formations, doctrine) avec la Coopération Structurée Permanente (CSP), disposition du traité de Lisbonne activée en 2017



- Création d'une revue annuelle coordonnée en matière de défense
- Création du fonds européen de la défense

Des avancées ont également vu le jour à côté de l'UE avec par exemple l'initiative européenne d'intervention, lancée par la France, consistant à relier les états-majors européens entre eux afin de faire converger les cultures stratégiques.

Les Européens ont adopté l'objectif de renforcer leur autonomie stratégique depuis 2016. Cette autonomie n'est pas à comprendre comme dirigée contre quelqu'un, et notamment contre les États-Unis, vis-à-vis desquels elle est au contraire un pas pour assumer sa propre part du fardeau. L'autonomie stratégique se compose de l'autonomie en matière d'information et d'analyse, l'autonomie de décision ainsi que l'autonomie d'action, que ce soit en termes financiers ou capacitaires. **Manuel Lafont Rapnouil** tient à clarifier que l'autonomie ne peut être que partielle et relative, y compris pour les États-Unis. Il faut dès lors se poser la question de la limite de celle-ci et de ses objectifs. Pour conclure son état des lieux, **Manuel Lafont Rapnouil** rappelle d'une part que les opérations conjointes sont essentielles pour faire avancer la défense européenne, et d'autre part que les progrès sur les questions militaires interrogent la situation sur les autres aspects de notre sécurité, des sanctions à la guerre informationnelle, et notamment le besoin d'avancer vers une politique étrangère européenne renforcée.

**Simona Pronckuté** s'attèle ensuite à présenter la situation géopolitique des pays baltes et scandinaves. Elle explique que les pays baltes, qui ont toujours été pro-atlantiques après avoir été occupés plusieurs fois par la Russie, font désormais partie de l'OTAN. L'organisation accorde également une grande importance à l'Arctique. En outre, la Finlande et la Suède, qui ne font pas partie de l'OTAN, mais participent activement aux exercices militaires au niveau de l'OTAN. L'année passée la Suède a organisé son plus grand exercice militaire en plus de 20 ans l'année dernière. L'exercice « Aurora 17 » a impliqué les forces de plusieurs autres pays, notamment le Danemark, l'Estonie, la Finlande, la France, la Norvège, la Lituanie et les États-Unis. La coopération étroite entre la Finlande et la Suède dans le cadre de cet exercice était particulièrement remarquable, car il s'agissait du seul pays impliqué dans l'OTAN. Parallèlement à ce nouvel exercice, une nouvelle politique suédoise sur la conscription a été adoptée. Cela montre donc que les pays voisins s'inquiètent aussi de ce qui se passe en Russie et se mobilisent au niveau de l'OTAN. D'ailleurs, les capacités militaires deviennent de plus en plus importantes. Les trois pays baltiques investissent de plus en plus dans la défense, tout comme la Pologne, qui ont vu leur dépense de défense doubler depuis 2010. D'ailleurs, l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie et la Pologne vont aboutir à la fin de l'année à 2 % de contribution à l'OTAN, ce que seulement huit membres de l'organisation font à ce jour.

Le Royaume-Uni investit aussi beaucoup sur les capacités militaires et la sécurité. Le Royaume-Uni possède l'un des budgets les plus importants de l'OTAN et de l'UE, et le sixième le plus important au monde. C'est l'un des huit pays à respecter les directives de l'OTAN selon lesquelles 2 % du PIB sont consacrés à la défense. Avec les États-Unis, ils envoient de nombreux soldats dans les pays baltes. Pour cette raison, les relations bilatérales entre ces pays, le Royaume-Uni et les États-Unis sont majeures. Selon **Simona Pronckuté**, cette coopération bilatérale et régionale est positive, car elle permet le développement de compétences particulières. C'est le cas de l'Estonie, très compétente en matière de numérique et de cybersécurité. Cela est d'autant plus nécessaire face à la Russie qui a mené des cyberattaques à l'encontre du gouvernement lituanien, de l'OTAN, etc. Les pays baltes de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, ainsi que leurs voisins nordiques, sont devenus de plus en plus un terrain d'essai. Selon l'experte, l'OTAN est bien plus qu'une défense collective, c'est aussi une intelligence collective.

Avant de passer au dialogue avec le public, **Édouard Gaudot** souligne la différence de culture stratégique. La question qui se pose est comment peut-on travailler à une stratégie commune quand on n'a pas la même perception des menaces ?

Un participant amène le sujet du nucléaire, et de la difficulté d'une décision commune sur ce thème. Un autre participant rebondit en s'interrogeant sur la place du nucléaire dans le projet européen original qui s'est construit sur le rejet de la guerre. Le nucléaire a également soulevé la question de la souveraineté, charnière dans le cas de la défense européenne.

**Manuel Lafont Rapnouil** répond tout d'abord sur le sujet de la culture stratégique. Selon lui, il y a de nombreux autres problèmes que la différence de culture stratégique. Il prend l'exemple du Sahel, théâtre de nombreuses opérations menées par des forces européennes variées. Tous les auteurs de terrain font face aux mêmes menaces et questions pratiques, sans avoir la même culture stratégique. Il est donc possible d'avoir des intérêts communs et de mener des opérations ensemble sans culture stratégique commune.

À propos du nucléaire, il affirme qu'une dissuasion intégrée n'est pas envisagée, mais d'autres solutions existent. Les Britanniques préconisent la dissuasion élargie, tandis que les Français promeuvent la dissuasion concertée. Cependant, les difficultés à avancer sur le nucléaire ne doivent pas empêcher d'avancer sur d'autres sujets. L'OTAN a besoin d'avoir une capacité de dissuasion et sa crédibilité est son bien le plus précieux. Néanmoins, sa capacité de dissuasion n'est pas que nucléaire, puisqu'elle repose surtout sur la crédibilité de la garantie collective (Article 5 du traité de l'OTAN). Selon lui, la vraie question à se poser est plutôt celle de l'établissement des priorités en fonction de notre ambition en matière d'autonomie stratégique.

Sur la question de la souveraineté, les deux intervenants s'accordent sur la nécessité de fonctionner "dans l'entre-deux", c'est-à-dire par des mécanismes bilatéraux ou multilatéraux, qui profitent à l'UE en soi. Selon **Simona Pronckuté**, c'est une façon d'optimiser la défense européenne, en permettant de développer d'autres compétences et capacités militaires. L'idée d'une armée européenne unique demeure impossible pour des questions de souveraineté évidentes. En outre, chaque État a, selon son histoire, ses propres considérations. **Simona Pronckuté** évoque que la réticence des pays baltes vient du souvenir de l'occupation soviétique et l'enrôlement forcé qui l'accompagnait. Une autre difficulté pour une armée européenne est l'absence de personnel permanent indépendant au sein de l'Agence de Défense européenne.

Aujourd'hui, un des problèmes pour les Européens est l'ordre de sécurité en Europe, pris entre les États-Unis et la Russie. C'est le système international de sécurité qui est fragilisé, mis à mal. Quel genre d'ordre international veut-on ? Comment y contribuer ? La part du fardeau que les Européens sont prêts à prendre n'est pas qu'une défense face à la Russie, mais le respect du droit international humanitaire, le règlement des conflits régionaux, le désarmement nucléaire, etc.

**Édouard Gaudot** conclut cette rencontre en rompant avec le dualisme commun du débat sur la défense européenne, pris trop souvent entre des considérations fédéralistes et des considérations absolutistes. Il ne faut pas forcément voir l'armée européenne en termes fédéralistes et absolutistes. Il y a un entre-deux, dans lequel la solidarité est la clé (article 42.7). Par exemple, l'Estonie a déployé 30 soldats en Centrafrique au nom de ce principe.